

Résumé règlement de courses ARB 2017

- Finance d'inscription : **CHF 20.00**
- Transpondeur obligatoire pour les pilotes licenciés.
- Nouvelles catégories (voir tableaux).
- Les pédales automatique (clips) sont autorisé partir de la catégorie Boys 12-13 ans / Girls 13-14 ans.
- Age Cruiser à partir de 25 ans et choix du vélo (20" ou 24") libre.
- **Affichage de la liste d'inscription avant la course :**
Un **délaï de recours (voir tableau horaires)** est accordé pour vérifier si les pilotes sont classés dans la catégorie correcte. En cas de non-conformité il faut faire changer la catégorie.
- La répartition dans les séries se fait par le logiciel d'une manière aléatoire (scrambled motos). La répartition des pilotes dans les séries diffère d'une manche à l'autre.
- Les ¼-finales et les ½-finales se courent complet (8 pilotes à la grille de départ)
- Pour les demi-finales, finales, quatrième manche les pilotes choisissent leur place de départ en fonction du chrono.
- Les ½-finales sont couru uniquement par les pilotes classés dans la poule A. Les autres pilotes seront répartis dans les finales C-D-E etc. en fonction des points en manches qualificatives ou en cas d'égalité par le chrono.
- **Affichage des résultats après les manches qualificatives. Un délaï de recours de 15 minutes est accordé.**
- Abréviations sur les feuilles de séries :
 - **Q = Quart-de-finale**
 - **S = Demi-finale**
 - **F = Finale**